

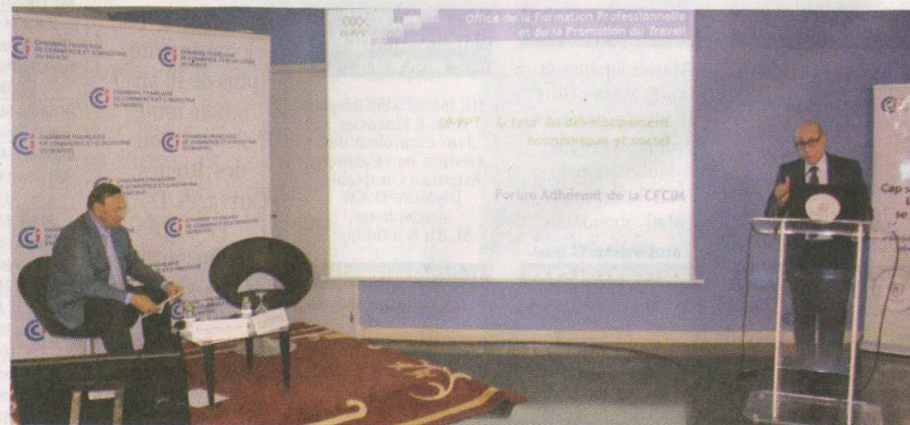
L'accompagnement des PME/PMI au cœur de la stratégie de l'OFPPPT

La satisfaction des besoins en compétences des opérateurs économiques et sociaux, l'accompagnement des PME/PMI et l'amélioration de l'employabilité des jeunes... Tels sont les grands axes et les résultats attendus du contrat-programme de l'OFPPPT à l'horizon 2021.

Larbi Bencheikh, DG de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT), était l'invité, jeudi 27 octobre, de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM). Il a décortiqué, à cette occasion, les grands axes du contrat-programme de l'OFPPPT à l'horizon 2021 adopté récemment par son conseil d'administration. Un projet ambitieux qui vise, entre autres, à satisfaire les besoins en compétences des opérateurs économiques et sociaux, accompagner le développement des PME/PMI et améliorer l'employabilité des jeunes. Dans le détail, l'Office ambitionne de former plus de 2 millions de jeunes à l'horizon 2021 (2.091.500 formés) et d'atteindre annuellement une capacité de formation de 365.500 jeunes. Pour réaliser ces objectifs et bien accueillir ces étudiants, l'Office envisage de développer son dispositif de formation à travers la création de 120 nouveaux établissements (en moyenne 24 par ans) dont 58 seront dédiés aux secteurs prioritaires. 58 autres établissements de proximité seront également réalisés, dont 39 à travers des partenariats avec différentes institutions, notamment, les Fondations Mohammed V pour la solidarité et la fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus. Autre objectif : Atténuer la pression sur les universités. Selon le DG de l'Office, la pression que connaissent les universités marocaines s'explique, notamment par le désir des bacheliers de bénéficier des bourses octroyées

par l'État. «C'est une réalité, les bourses d'État sont accordées aux bacheliers qui intègrent les universités et non pas à ceux qui s'inscrivent à l'Office. En conséquence, étant donné qu'on exige le baccalauréat pour s'inscrire au niveau technicien spécialisé, les jeunes préfèrent s'inscrire à la faculté pour recevoir la bourse et faire le niveau inférieur qui est celui de technicien à l'OFPPPT», a-t-il expliqué. Pour remédier à cette situation et «après une demande faite au chef de gouvernement, ce dernier a pris la décision qu'à partir de cette année, ces jeunes de l'OFPPPT vont également bénéficier des bourses». Les chantiers de l'accompagnement des PME/PMI et celui du développement des compétences des salariés à travers la formation continue sont également au cœur de la stratégie de l'OFPPPT. D'ailleurs, «si on cherche la mise à niveau de nos salariés, surtout ceux qui travaillent dans les PME/PMI, il n'y a pas mieux que d'assurer des formations, notamment soit par l'office, soit par les opérateurs publics sur la base des études d'ingénierie réalisées par les GIAC», a déclaré Larbi Bencheikh, avant d'exprimer la disposition de l'Office pour collaborer avec les entreprises dans ce sens. D'ailleurs, le contrat-programme de l'Office ambitionne de former 1.920.000 bénéficiaires tout en réservant 20.000 places à la formation en cours du soir. Les objectifs du contrat-programme sont certes ambitieux, mais nécessitent des moyens aussi bien financiers qu'humains. L'Office estime que le budget nécessaire s'élève 19.773,7 millions de dirhams financés à hauteur de 25% par l'État, 25% par les ressources propres de l'OFPPPT et 50% par la Taxe de la Formation professionnelle. L'OFPPPT prévoit également le recrutement de 3.697, dont 2.176 formateurs (y compris le remplacement de 2.168 départs à la retraite). ■

Nabila Bakkass



Larbi Bencheikh, DG de l'OFPPPT exposant à la CFCIM les grands axes du contrat-programme à l'horizon 2021.